

Par courriel : [REDACTED]

Lévis, le 5 novembre 2020

[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès
N/réf : 20I029CM

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue, par courriel, le 16 octobre dernier, relativement à l'obtention de la mise à jour des informations relatives aux cultivars de blé à l'égard des superficies assurées au Programme d'assurance récolte (ASREC), et ce, pour les années d'assurance 2018 à 2020 inclusivement.

Eu égard à ce qui précède, nous vous transmettons un fichier Excel dans lequel vous trouverez, pour chacune des années visées par la demande, la liste des cultivars de blé ainsi que les superficies totales associées à ceux-ci déclarés par les entreprises agricoles dans le cadre de leur participation au programme ASREC.

Enfin, nous tenons à vous informer qu'en vertu de l'article 135 de la loi sur l'accès, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par la Responsable de l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet effet, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable de la Loi sur l'accès
aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels,

[REDACTED]

Christine Massé

CM/sg

p. j.

Direction des affaires juridiques

1400, boul. Guillaume-Couture, 4^e étage
Lévis (Québec) G6W 8K7
Téléphone : (418) 838-5606, poste 6066
Télécopieur : (418) 834-2238
Courriel : christine.masse@fadq.qc.ca